

Chers collègues,

Introduction

Alors que nous approchons de la fin de l'année, nous nous retrouvons plongés dans un véritable brouillard administratif et politique.

Entre les incertitudes financières liées à l'effort de 5 à 10 milliards d'euros que devraient fournir les collectivités l'an prochain, des dossiers de réorganisations présentés de façon fragmentées évitant ainsi d'évoquer les effets collatéraux, un Conservatoire à Rayonnement Régional bien terne, sans chef d'orchestre et un Service Santé au Travail pâtissant du départ impromptu du docteur FRANCOIS dès jeudi dernier, nous avons grandement besoin de rentrer dans une phase de clarification et stabilité pour avancer sereinement.

Voici un état des lieux de nos préoccupations actuelles.

FINANCES 2025 - QUEL EST LE PROCHAIN SCÉNARIO ?

La démission contrainte du Premier ministre Michel Barnier et de son gouvernement suite au vote d'une motion de censure crée une situation politique inédite accentuant l'incertitude quant à l'avenir des collectivités territoriales et des mesures financières prévues pour 2025.

Le projet de loi de finances 2025 visait à réduire les financements des collectivités, ce qui aurait eu des effets négatifs pour nos services publics et agents, mais aussi sur la création d'activités et d'emplois dans divers secteurs tels que le logement, les bâtiments publics, le transport, la voirie, et la gestion de l'eau...

Concrètement, quel est l'avenir des réformes portées par M KASBARIAN sur les jours de carence, la baisse de la rémunération des agents pendant les périodes d'arrêt maladie, le versement de la GIPA sera-t-il possible pour l'année 2024 ...

Autant de questions qui concernent directement le pouvoir d'achat des agents et agents de nos collectivités.

UN DIALOGUE SOCIAL ACTUEL PEU SATISFAISANT ET FLOU

Notre Comité Social Territorial (CST) émet régulièrement des avis sur des réorganisations de services comme encore aujourd'hui. Les dossiers qui nous sont présentés ne sont pas équivalents et les informations peuvent parfois nous paraître incomplètes.

Cependant, les présentations fragmentées des services lors des réunions et les documents fournis posent des problèmes de lisibilité et de clarté pour notre organisation syndicale.

Les dossiers sont parfois fragmentés, sans présentation des interconnexions entre les services d'une même direction impactés par ces réorganisations.

Nous n'avons pas de visibilité sur le transfert de missions d'un service à un autre. Nous n'avons pas de présentation des déménagements d'unités ou de services.

De plus, il n'y a pas de présentation harmonisée des organigrammes. Nous demandons que les grades et les classifications des postes soient également indiqués en plus des noms et prénoms de nos collègues.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'égalité de l'accès à l'information.

Un exemple : La CFDT semble être la seule organisation au courant du décalage du versement de l'augmentation du montant du RifSeep pour les agents de catégories C et B en avril. Peut-être ont-ils une boule de cristal ? Si c'est le cas, on aimerait bien la leur emprunter !

UN CRR ET UNE DIRECTION DE LA CULTURE SANS CHEFS D'ORCHESTRE

Nous souhaitons attirer votre attention plus particulièrement sur la situation préoccupante au Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes. Nos camarades de la F3SCT ont adressé un courrier la semaine dernière à sa présidente.

Depuis un mois, le Conservatoire est sans direction, et les agents commencent à se demander s'ils doivent organiser une manifestation pour réclamer la nomination d'un(e) directeur(trice) afin de rétablir un climat de travail serein et productif.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la F3SCT doit être consultée et informée sur toutes les questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous fournir toutes les informations pertinentes sur cette enquête et sur les mesures envisagées pour résoudre les conflits internes, si possible lors d'une réunion avant les vacances de Noël.

Par ailleurs, nous avons des interrogations concernant le comité de direction mis en place jusqu'aux recrutements d'un directeur et d'un directeur adjoint. D'autant plus que pour rajouter au brouillard ambiant et aux rumeurs, nous avons découvert dans la presse, dans un article intitulé "plus de chef d'orchestre pour le conservatoire de Rennes", en date du 2 décembre, que Mme Maria RICHARDOT, responsable administrative et financière a été nommée directrice par intérim. Et dans le même temps, un Comité de Direction par intérim serait missionné pour prendre les décisions (lesquelles et dans quels domaines) et mettre en œuvre les actions nécessaires au fonctionnement du Conservatoire et à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Nous nous interrogeons sur ses compétences et son impartialité.

Espérons que ses membres ne se prennent pas pour des chefs d'orchestre sans partition !

Une réunion d'information est programmée tardivement le 18 par le Directeur Général Solidarité Citoyenneté Culture à l'attention des collègues du CRR. Mais, est-ce réellement une invitation à toutes et tous les agentes et agents du CRR. Nous nous interrogeons suite à la lecture du mail envoyé hier lundi par l'équipe du conservatoire dans ces termes :

« Ce message s'adresse aux enseignants qui ont prévu d'assister à la rencontre du 18 décembre de 10H à 12H avec Patrice Allais.

Cette rencontre n'a pas de caractère obligatoire; aussi, les cours individuels devront être reportés. Les cours collectifs le seront également, dans la mesure du possible.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire "Demande d'autorisation d'absence et report de cours" (Word et PDF). »

Pourquoi avoir choisi un mercredi pour cette rencontre de deux heures, mercredi où une majorité d'enseignants sont en cours individuels ou collectifs ? La matinée du lundi était réservée aux rencontres car sans cours. Pourquoi ne pas avoir programmé cette rencontre un lundi matin ?

Le message ne s'adresse qu'aux enseignants. Est-ce que cela signifie que la rencontre est obligatoire pour les agents administratifs où ils et elles peuvent vaquer à leurs occupations ? Pourquoi ne pas avoir noté, pour les cours individuels, qu'ils seront reportés dans la mesure du possible ?

De toute façon, nous pensons que l'état d'étonnement, pour ne pas dire plus, justifierai que cette rencontre ait un caractère obligatoire et que les cours, individuels ou collectifs soient annulés. Sinon, vous créez une différence de traitement entre les administratifs et les enseignants. Mais, c'est peut-être que le résultat escompté, c'est de n'avoir que des administratifs à cette rencontre ?

Bien évidemment, les organisations syndicales ne sont pas invitées. La directrice de la culture non plus, de toute évidence. Serait-elle en arrêt elle aussi et sur le départ de la collectivité ?

UN SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL EN PLEINE RECHUTE

Allons-nous revivre les événements de mai 2019 lorsque les 3 médecins du travail de nos collectivités avaient démissionnés ?

La politique de santé de nos collectivités est-elle en cause dans le départ du docteur FRANCOIS ? Comment expliquer son départ, sans destination, donc de façon précipitée ?

Nous aimerions bien vous entendre également sur ce sujet.

Conclusion : Un brouillard à dissiper

En conclusion, nous sommes plongés dans un véritable brouillard de fin d'année. Entre les incertitudes financières, les présentations fragmentées du CST, et un Conservatoire sans chef d'orchestre, il est crucial de clarifier la situation pour avancer sereinement. Nous espérons que les informations demandées nous seront fournies rapidement et que des mesures concrètes seront prises pour améliorer la transparence et l'efficacité de nos instances. Ensemble, dissipons ce brouillard et retrouvons la clarté nécessaire pour un avenir meilleur en 2025 !